



PV de l'Assemblée Générale du 05 02 2018 validé au CA du 13 février 2018

**67 personnes présentes dans la salle
127 votants (dont 88 pouvoirs).**

En présence d'Elus, de personnes qualifiées

- M. Franck Lévy, Adjoint au Maire de la Ville de Lyon « Vie associative et aux MJC »
- Mme Christine Guillaud, Commissaire aux comptes.

De représentants d'associations

- la SELGT (Société d'Encouragement Laïque du Grand Trou) : Roger Dumont
- Le Réseau Rhône-Ain-Saône (R2AS) représenté par Patrick Cresson
- Le Comité des Fêtes de Monplaisir ; Jacqueline Machetto, Catherine Chambon, Martine Favier (vice-présidente)

Personnes ou associations excusées

- Anne Brugnera, ancienne Adjointe au Maire « Education, Education populaire », députée de la 4^{ème} circonscription de Lyon
- Christian Coulon, Maire du 8^{ème} arrondissement
- Jean-Louis Touraine, Député du Rhône - Monplaisir
- Thomas Rudigoz, Député du Rhône - Moulin à vent
- Salariés intervenants : un grand nombre d'intervenants ne sont pas en mesure de participer à l'AG au vu de leurs multiples employeurs.
- Jocelyne Gonguet et Nordine Maine, salariés permanents en arrêt maladie.

Le président Gilles Argourd souhaite la bienvenue aux Elus et à tous les adhérents présents et aux salariés. Il propose d'honorer la mémoire de Chantal Sandrin, ancienne administratrice de notre CA, conseillère municipale du 8^{ème} arrondissement, décédée en septembre dernier - une « belle personne », proche des habitants des quartiers.

La directrice Sylviane André remercie l'ensemble du personnel salarié et les bénévoles qui, ce soir, proposent au public de se laisser guider par « une drôle de dame » pour une « visite » de la MJC. Un diaporama –Rapport d'activités » retrace les multiples activités de la MJC et les quelques évènements festifs de la saison.

I- Proposition de modification des statuts de la MJC

Au cours de ces deux dernières années, des changements institutionnels sont survenus, dont notamment la dissolution fin 2017, de la Fédération des MJC en Rhône-Alpes et l'adhésion au nouveau Réseau constitué dans son sillage, R2AS. De même, dans un souci de répartition des fonctions incombant au président, il est possible qu'un nouveau mode de gouvernance –avec 2 co-présidents- soit proposé dans l'avenir. De plus, dans certains articles des statuts, des formulations obsolètes ont été supprimées par le CA, et remplacées par des formulations actualisées - tenant compte de la réalité de fonctionnement de notre maison. Ex : la place, le rôle des bénévoles, réels acteurs de la vie de la MJC au quotidien, est soulignée dans les articles 2 et 4.

❖ Question du public : Quelle est la définition au plan du territoire du Réseau R2AS-Union territoriale ?

- ✓ le Réseau Rhône-Ain-Saône réunit des MJC ou MPT situées sur les bassins de vie concernés. Cette définition ne tient pas compte des découpages administratifs départementaux.

Rappel des points qui seront soumis au vote dans la soirée :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Nouveau commissaire aux comptes
- Proposition du montant d'adhésion annuelle pour la saison 2018-2019
- Renouvellement des membres du conseil d'administration.

Désignation des membres scrutateurs pour le dépouillement des votes qui sera effectué en fin de séance, après le déroulement de l'ordre du jour : Danièle Beyssen, Jean-Paul Villain, Serge Cassignac, Loreva Laravin.

II- Rapport moral et d'orientation

Le Rapport souligne les points suivants :

- ✓ **Dissolution fin 2017 de la Fédération des MJC en Rhône-Alpes.** Elle avait entre autres missions, le rôle d'employeur des directeurs de MJC. De ce fait, la Directrice est alors embauchée par la MJC Monplaisir. Une demande d'aide au management des ressources humaines (RH) au Réseau R2AS, est à l'étude.
- ✓ **Lancement très satisfaisant du nouveau Réseau R2AS** pour sa 1^{ère} année d'existence. Il anime le réseau des 44 MJC et réalise un travail remarquable. Les administrateurs bénévoles sont les animateurs de ce réseau, pas assez nombreux encore pour développer tous les projets à construire : création d'une synergie de services et d'achats, développement d'une fonction « management RH ».
- ✓ **Mise en place de nouvelles actions : des évènements culturels, sportifs, caritatif...** ont ponctué l'année grâce à une vie associative riche d'initiatives (plus de 60 bénévoles) permettant le développement de talents et de centres d'intérêt divers.
- ✓ **Le Pôle Enfance-jeunesse-familles reste un axe fort** en lien avec les établissements scolaires et de nombreux partenaires. Développement de liens avec les familles, éducation aux médias, lutte contre la violence, actions d'animation avec les plus jeunes. Mais de nombreux jeunes de plus de 16 ans sont en décrochage scolaire et laissés à eux-mêmes, d'où notre volonté d'avoir un professionnel à plein temps pour cet accompagnement des 16-25 ans à l'Espace des 4 vents depuis 16 mois. Le financement est assuré pour partie sur nos fonds propres et nous sollicitons la Ville pour nous aider au développement de cette politique publique jeunesse.
- ✓ **Un socle d'activités diverses solide, sur les 2 sites** avec des professionnels et des bénévoles qui animent activement ce pôle. Les locaux de Monplaisir manquent pour accueillir de nouvelles activités, et les habitants du 8ème, notamment les habitants des nouvelles constructions, attendent.

Remarques et questions du public :

- ✓ **Où se réunira la chorale** puisque la salle de répétitions de l'école Lumière sera en travaux la saison prochaine? Une autre salle permettra la poursuite de cette activité (en cours de recherche et de réponse). Selon la ville de Lyon, une nouvelle école et un gymnase scolaire devraient voir le jour en septembre 2019 sur la ZAC Berliet, ce gymnase pourra être utilisé par notre MJC.
- ✓ **Devenir de l'ancienne piscine ? Ne devrions-nous pas intervenir en amont**, avant que la Ville en décide ?

Aucune étude n'est prévue avant la prochaine mandature.

Proposition d'utiliser l'espace vacant de la piscine pour installer des arceaux-vélos. Il suffit d'écrire à Séverine ASSELOT, responsable des études au service Voirie/mobilité urbaine de la Métropole.

- ✓ **Remarque sur l'environnement paysager du site Monplaisir**, particulièrement agréable et réussi. Félicitations à « l'artiste jardinier », Christophe qui entretient cet espace avec compétence et passion. Le terrain autour de l'Espace des 4 vents commence également à être investi dans le même esprit.

III - Rapport d'activités :

- ✓ **Evelyne Dumaine, coordinatrice des activités**, souligne la diversité de l'offre d'activités où le sport prédomine. Elle s'efforce de maintenir un équilibre avec d'autres domaines artistiques...Des activités nouvelles (sorties culturelles, jeux, ateliers linguistiques visites urbaines, découverte de talents..) sont organisées par le réseau de bénévoles/adhérents Vie associative, sous la responsabilité de Joéva, animatrice très dynamique.
- ✓ **Mounir Louah, animateur Enfance-Jeunesse** depuis 18 ans à la MJC est notamment en charge du programme « On est en vacances ». 201 jeunes de 11 à 17 ans participent à des activités ou des séjours. Remerciements à Mounir et à Hakima Bouakkaz (animatrice jeunesse aux 4 Vents) qui parviennent à avec succès à assurer une mixité des jeunes de Monplaisir et de l'Espace des 4 vents !
- ✓ **Valérie Sohawon, animatrice petite enfance-familles**, un secteur qui a concerné 80 petits de 0 à 3 ans. et conteuse d'histoires en langues diverses, afin de mettre les langues d'origine à l'honneur, sans oublier la langue des signes.
- ✓ **La responsable du Pôle Enfance-jeunesse famille, Jocelyne Gonguet va partir à la retraite prochainement** après plusieurs décennies d'actions foisonnantes pour les jeunes et leur famille. La dynamique va se poursuivre avec une réorganisation des missions pour certains animateurs de ce pôle, et le relai par Hakim Khelaifia, coordinateur enfance jeunesse depuis septembre dernier. En parallèle, Hakim est en formation DEJEPS diplôme état jeunesse éducation populaire sur deux ans).
- ✓ **Benoit Souche, adjoint de direction à l'Espace des 4 vents** et son équipe (Clémence Suc, Otmane Naciri, Nordine Maine, Hakima Bouakkaz, Nora Gheider) accueillent 230 adhérents sur 24 créneaux d'activités (famille, enfants et jeunes). Sont proposés au-delà des activités, un Accueil de loisirs à l'école, des ateliers numériques, des séjours pour les jeunes, sorties familiales... des projets et événements en partenariat avec des associations locales, et tout particulièrement avec la SELGT.

IV- Rapport financier de la saison 1^{er} sept 2016 au 31 août 2017 et budget prévisionnel 2017/18.

Un travail de qualité et la compétence réelle des équipes avec l'appui de la directrice sont constatés. Les comptes ont été validés par Mme Christine Guillaud, commissaire aux comptes, qui certifie la régularité et la sincérité des comptes établis avec sérieux par l'équipe Gestion-Comptabilité. Le rapport financier est conforme aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Points significatifs du Rapport financier :

- ✓ Excédent de 37 919 € sur un budget de 1,9 Million d'euros
- ✓ Intégration du poste de Direction, géré dorénavant par la MJC
- ✓ Une masse salariale brute de 979 933 €
- ✓ Nous n'avons pas obtenu les montants demandés concernant les actions jeunesse 16-25 ans, actions en quartier Politique de la Ville
- ✓ Les subventions représentent 46 % du budget global
- ✓ Une provision pour risques de 7000€ pour les ALAE

A noter : chaque permanent contribue à l'amélioration constatée en comptabilité et gestion aux côtés d'une équipe « gestion et comptabilité » très compétente et d'un accompagnement soutenu de la Direction. Le soutien de Mme Anne Brugnera, adjointe au maire et de M. Franck Lévy, Délégué aux MJC, ont été particulièrement appréciés en cette période difficile de dissolution de la Fédération des MJC en Rhône-Alpes.

Question du public : **Pourquoi est-il nécessaire de provisionner 7 000 € pour l'ALAE** (Accueil de loisirs à l'école)

En ce moment les Conseils d'écoles donnent leur avis concernant le maintien ou le refus des dispositifs de la Ville en matière de Réforme des rythmes scolaires. La décision d'organisation du temps scolaire sur 4 ou 5 jours à la rentrée prochaine, sera connue fin Mars. La MJC Monplaisir prend en charge l'ALAE de l'école Lumière. Elle reçoit des subventions Ville pour ce travail. La provision ALAE répond à la poursuite ou non du dispositif.

Le Budget prévisionnel 2017-2018 est de montant de 1 870 437 € (hors contributions volontaires de la Ville). Pas de changements notoires sur ce budget, sauf la baisse très significative du compte « Transfert de charges emplois aidés » en raison des fins de contrats aidés au 4^e trimestre 2017.

V - Propositions du CA concernant le montant des adhésions pour la saison 2018-2019

Le CA propose le maintien des adhésions comme la saison dernière avec une proposition de plus :

- ✓ 14,50€
- ✓ 6,50€ pour l'adhésion de la 3^{ème} personne d'une même famille
- ✓ 0€ pour les adhérents à une autre MJC
- ✓ **2,50 € réservé aux personnes qui ne font qu'une journée de stage ou sortie d'une journée.**

A noter : les cotisations des activités n'ont pas augmenté depuis 3 ans. Une réduction est accordée aux jeunes de moins de 26 ans, depuis l'an dernier.

Il n'y a pas d'autre proposition de l'assemblée. **Une seule proposition est mise aux votes.**

VI - Renouvellement des membres du CA

Conformément aux statuts de l'association, les membres du CA sont renouvelables tous les 3 ans.

Il reste des places vacantes. La MJC a besoin de nouveaux administrateurs et il faut penser à la relève pour les années à venir.

Candidatures :

- ✓ Se représentent : Jean Paul Girard, Jean-Michel Perret, Jean-Marc Maître
- ✓ Nouvelles candidatures : Dominique Roig, Céline Chamoux
- ✓ *Membres associés* : Comité des fêtes : Jacqueline Machetto ; SELGT : Roger Dumont ; Maison de l'Enfance Monplaisir (à ce jour, nous n'avons pas eu le nom de la personne qui remplacera Anne Sophie partie à l'étranger) ; Serge Cassignac.

Intervention de Franck Lévy :

"La Ville de Lyon entend poursuivre et renforcer le partenariat engagé de longue date avec la MJC Monplaisir. Au-delà de sa mission d'accueil-offre d'activités diverses pour les habitants du 8^{ème}, les équipements de la MJC jouent un autre rôle très important pour la vie associative du quartier ; ils hébergent et ont un rôle de conseil auprès des associations de l'arrondissement.

Tout au long de la soirée, des adhérents avec leurs intervenants ont animé la soirée par des démonstrations musicales, danse, sports, artistiques... Les œuvres d'art réalisées par les adhérents sont présentées au public dans leur diversité de réalisation, pour le plus grand plaisir des yeux !

VII - Résultats des votes : 127 votants dont 88 pouvoirs – 67 personnes présentes.

- ✓ Modification des statuts
124 OUI/ 0 NON/ 3 BLANC - **adopté**

- ✓ Rapport moral et d'orientation :
124 OUI/ 0 NON/ 3 BLANC - **Rapport adopté**

- ✓ Rapport financier :
 - 124 OUI/ 0 NON/ 3 BLANC - **Rapport adopté**

- ✓ Remplacement du cabinet de commissariat aux comptes (fin de mandat de Mme GUILLAUD)
 - 122 OUI/ 1 NON/ 3 BLANC – **Adopté**

- ✓ Montant de la carte d'adhésion-proposition du CA
 - Maintien des montants de 2017 : 14,40 ; 6,50(3^{ème} personne de la famille) ; 2,50 (stage ou sortie d'une journée) ; 0 pour les adhérents d'autres MJC. Pas d'autres propositions de l'assemblée.
 - 123 POUR/ 4 BLANC - **Adopté**

- ✓ Election des membres du Conseil d'administration :
 - 123 « Liste complète »/ 2 NUL.

Sont élus :

- Jean-Paul Girard, Jean-Michel Perret, Jean-Marc Maître, Dominique Roig, Céline Chamoux.
- Comité des fêtes de Monplaisir : Jacqueline Machetto ; SELGT : Roger Dumont ; Serge Cassignac ; Maison de l'Enfance de Monplaisir : personne à confirmer.

Un grand merci à tous les « animateurs » de cette soirée et aux personnes présentes.

Gilles ARGOURD,

Président.

Marie-Thé Lagache,

Secrétaire.